DÉPARTEMENT DE LA MANCHE - 3e CIRCONSCRIPTION

# Elections Législatives du 23 Novembre 1958

## Electrices,
## Electeurs,

Après 13 ans d'administration communale d'abord à Saint-Pair, à mon retour de captivité, et ensuite à Coudeville ; après trois ans de participation à l'administration départementale comme Conseiller Général, sollicité par de nombreux amis, je me présente à vos suffrages au moment où le pays a décidé, à une grosse majorité, une rénovation de ses institutions, lesquelles, si nous le voulons tous, lui redonneront la place qui doit être et demeurer la sienne dans le monde.

Toutes les catégories de Citoyens ont droit à un niveau de vie décent. L'une ou l'autre d'entre elles n'a pas à être sacrifiée : un pouvoir d'achat suffisant est indispensable pour tous.

Exploitant agricole, je me propose de défendre la profession et aussi celles qui en vivent : l'Artisanat et le Commerce de nos villes et de nos bourgades.

Un équipement nécessaire doit permettre à l'Agriculteur d'obtenir une juste rémunération de son travail. Il est évident que les risques matériels et sociaux encourus par les Cultivateurs leur sont de plus en plus difficiles à supporter. Si l'exode rural s'amplifie, c'est parce que la profession est soumise à des charges et à des risques qui la rendent presque impraticable.

De même l'Artisan et le Commerçant sont écrasés par des charges de toutes sortes et sont devenus de véritables collecteurs d'impôts.

Toutes ces charges fiscales et sociales sont une des principales causes de l'augmentation du coût de la vie. Une action est donc nécessaire pour assurer, d'une part, des prix normaux à la production et, d'autre part, des prix abordables pour le consommateur.

Pour obtenir des résultats en cette matière, une refonte et une plus juste répartition des impôts est nécessaire, surtout en ce qui concerne les grosses sociétés dont les investissements des bénéfices leur permettent d'échapper à la fiscalité.

L'industrie privée a été souvent défavorisée par le refus de subventions accordées, surtout depuis quelques années, de façon pas toujours bien équitable.

Il y a dans ces diverses branches : Agriculture, Commerce, Industrie, un redressement à opérer. redressement auquel je m'emploierai de mon mieux.

Ces considérations ne doivent pas faire oublier que l'ouvrier et l'employé ont droit, eux aussi, à un standard de vie qui leur permette de faire face à toutes les exigences de l'existence actuelle. Pour eux un minimum vital est absolument nécessaire. L'ouvrier a aussi besoin de travail ; c'est pourquoi mon désir sera d'insister sur la décentralisation des usines pour employer la main-d'œuvre dans les campagnes, éviter l'exode vers les villes et favoriser ainsi un commerce plus actif dans la région.

Je n'oublierai pas que le vieux travailleur, le petit rentier doivent disposer du nécessaire pour subvenir à leurs besoins.

La famille rurale a droit, elle aussi, à la sollicitude des pouvoirs publics pour faciliter l'exploitation familiale. C'est pourquoi aucune négligence ne saurait être tolérée en ce qui concerne l'établissement des jeunes ménages et le développement des écoles professionnelles agricoles et artisanales.

Il faut aussi la liberté du chef de famille pour l'éducation de ses enfants et je défendrai l'égalité pour tous en matière scolaire.

Afin de favoriser le Commerce dans la région, j'envisage toute l'action possible pour le développement du tourisme et l'aménagement des plages ; je n'oublie pas que je suis originaire d'une station balnéaire.

J'ai à cœur de soutenir les intérêts du port de Granville, tout comme j'ai déjà favorisé la réalisation du terrain d'aviation sur la commune de Coudeville.

Dans le cadre des nouvelles institutions préparées par le Général de Gaulle, je m'efforcerai, en toutes circonstances, d'être votre homme, votre défenseur et ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour que notre région de Coutances et Granville vive mieux, prospère et fasse honneur à la France et à la République.

*Le Candidat :*

**Jean GIROT**

Agriculteur Exploitant

Conseiller Général de la Manche (canton de Bréhal)

Maire de Coudeville

Ancien Combattant

INDEPENDANT PAYSAN (non inscrit)

*Le Suppléant :*

Eugène LECLERC

Agriculteur Exploitant

Conseiller Général de la Manche
(Canton de Cerisy-la-Salle)

Vice-Président de la Société d'Agriculture
de l'Arrondissement de Coutances

Officier du Mérite Agricole

INDEPENDANT PAYSAN



Imp. Leprêtre, Bréhal.